

Relance : 30 milliards d'euros pour soutenir les populations modestes

INSTITUT MONTAIGNE



**CLIQUEZ ICI
POUR TÉLÉCHARGER
NOTRE NOTE**

Paris, le 13 décembre 2020 - Les plus fragiles de nos concitoyens sont particulièrement touchés par la crise : en mai, la dégradation de la situation financière des 10 % des ménages les plus pauvres était plus de deux fois plus élevée que celle des 10 % les plus aisés. Face à la deuxième vague épidémique et au reconfinement, le gouvernement doit impérativement compléter le plan de relance de mesures exceptionnelles pour les populations les plus modestes, afin de les aider à traverser la crise.

Dans la note "*Relance : 30 milliards d'euros pour soutenir les populations modestes*", publiée aujourd'hui par l'Institut Montaigne, Eric Chaney, conseiller économique de l'Institut Montaigne, auteur de la note [Plan de relance : répondre à l'urgence économique](#), et Julien Damon, professeur associé à Sciences Po, proposent un programme conjoncturel massif et inédit de 30 milliards d'euros ciblés sur l'aide aux populations les plus modestes avec trois mesures phares : les chèques consommation ; les aides de secours et les prêts aux jeunes garantis par l'État.

Ce dispositif répond de façon exceptionnelle à trois ambitions : cibler les populations les plus en difficulté du fait de la crise - et les plus enclines à consommer immédiatement ; orienter la dépense vers les secteurs économiques les plus frappés par la crise et contribuer à une reprise puissante, tout en limitant l'impact de long terme sur nos finances publiques.

"Alors qu'une part importante des efforts contenus dans le plan France Relance visent une transformation en profondeur de l'économie française, à moyen et long termes, il convient d'agir plus directement et plus immédiatement pour stimuler l'investissement et pour encourager la reprise de la consommation grâce à un soutien massif apporté aux ménages modestes. Face à l'ampleur de la crise, ne pas augmenter significativement la dépense publique aujourd'hui nous condamnerait à un creusement des inégalités mais aussi à une économie stagnante en dessous de son potentiel pour une longue période, et ainsi à une accumulation de dette publique dans les années à venir", expliquent les auteurs, Eric Chaney et Julien Damon.

Les trois mesures de l'Institut Montaigne pour soutenir les populations les plus modestes

12 Mds € de chèques consommation pour les allocataires des aides au logement

Afin de soutenir conjointement la consommation des ménages et certains secteurs économiques particulièrement affectés par la crise, **le gouvernement devrait choisir l'option des chèques-consommation**. Ce vecteur, privilégiant les dépenses immédiates, passerait par des titres de paiement distribués par les CAF et caisses de MSA, sous la forme de cartes de crédit adressées au domicile des allocataires. Focalisée sur des secteurs et consommations prioritaires (bâtiment, hôtellerie, restauration, alimentation), et concentrée sur la seule année 2021, **une enveloppe colossale de 12 Mds € correspondrait en moyenne, à plus de 450 € par trimestre pendant un an pour les 6,6 millions de ménages touchant des allocations logement**. En effet, le canal des allocataires logement permettrait

de ne pas de ne pas se cantonner aux situations les plus défavorisées et de toucher tous les ménages modestes.

500 M€ d'aides de secours pour renforcer l'action sociale des municipalités

Dans l'ambition de chercher à couvrir toute la population démunie, outre le canal des allocations logement et celui des associations, les Centres communaux et intercommunaux d'action sociale (CCAS et CIAS) méritent d'être mobilisés et soutenus par l'État. Certaines catégories n'ayant pas accès aux allocations logement, mais aussi une part des propriétaires, voient leur situation financière et sociale se fragiliser. **Un soutien aux CCAS et CIAS, centré sur ces catégories singulières, se justifie en complément de l'aide qui passerait par le fichier des allocations logement.** Ces 14 500 acteurs publics présents sur l'ensemble du territoire national, sont actuellement dotés d'un budget de 6,3 Md €, dont 143 M€ pour les aides de secours. **L'ouverture d'une enveloppe de soutien de 500 M€ multiplierait par quatre ces aides de secours local**, et renforcerait le soutien de l'État aux finances locales, celles du bloc municipal (communes et intercommunalités) pour mieux répondre aux besoins sociaux locaux.

17,5 Mds € pour les prêts jeunes

Les jeunes sont durement touchés par la crise économique. Étudiants, diplômés, jeunes actifs, voient leur précarité se renforcer par l'effacement des petits boulots et leurs perspectives d'entrée dans la vie active s'éloigner. **A l'automne 2020, le chômage des jeunes, c'est-à-dire la proportion des jeunes actifs, s'élève à 20 %.** Si accorder le RSA aux jeunes n'est pas envisageable, un puissant effort envers cette population peut passer par un **système de prêts garantis par l'État (PGE)**. À cet effet, il est proposé d'élargir, pour 2021 et 2022, le système de prêt garanti pour les étudiants à tous les jeunes. Ce dispositif, par lequel l'État garantit un prêt bancaire dans la limite de 15 000 €, **ne bénéficie actuellement qu'à 11 500 bénéficiaires en 2020** et concernerait 67 500 étudiants en 2021 dans le cadre du plan de relance. L'extension temporaire de ce dispositif de prêts garantis, **à tous les jeunes de moins de 25 ans** dans une limite augmentée à 50 000 €, pourrait permettre de toucher un nombre bien plus conséquent de jeunes. **Au total, ce serait un montant maximum de 17,5 Mds € de prêts garantis qui pourraient être octroyés sur deux ans.** Le coût budgétaire final pour l'État serait limité (de l'ordre de 0,5 Md€). Cet instrument représente un véritable investissement en faveur des jeunes, changeant à la fois leur quotidien et leurs perspectives, et participerait ainsi fortement à la relance de l'économie.

**CLIQUEZ ICI
POUR TÉLÉCHARGER
NOTRE NOTE**

Nous vous attendons sur [Twitter](#), [Facebook](#) et sur [Instagram](#).
Inscrivez-vous à notre [Newsletter](#).

Contact presse

Lara Oliveau, responsable de la communication et des relations presse

06 99 79 43 62; .loliveau@institutmontaigne.org

À propos de l'Institut Montaigne : *Think tank indépendant créé en 2000, l'Institut Montaigne est une plateforme de réflexion, de propositions et d'expérimentations consacrée aux politiques publiques en France et en Europe. Ses travaux sont le fruit d'une méthode d'analyse et de recherche rigoureuse et critique, ouverte sur les comparaisons internationales. L'Institut Montaigne, association à but non lucratif pionnière en France, réunit des chefs d'entreprise, des hauts fonctionnaires, des universitaires et des personnalités issues d'horizons divers. Ses financements sont exclusivement privés, aucune contribution n'excédant 1,5 % d'un budget annuel de 6,5 millions d'euros (estimation 2019). À travers ses publications et les événements qu'il organise, l'Institut Montaigne souhaite jouer pleinement son rôle d'acteur du débat démocratique*

[Si vous ne souhaitez plus recevoir de message de notre part, cliquez ici.](#)